

- 58b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 mars 1889—1. Pour copie de tout ordre ou règlement adopté par le département de la marine et des pêcheries pour régulariser la pêche et mettre en force un système de licence et de taxe des ustensiles de pêche dans les comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Richelieu, Yamaska et Nicolet durant les deux années expirées le 31 décembre 1888. 2. Pour copie de toutes instructions qui peuvent avoir été expédiées durant la même période aux gardes-pêche ayant juridiction dans les dits comtés au sujet de la mise en force, de la suspension, de la modification et de la remise en force du dit règlement. 3. Pour copie de tous rapports et renseignements expédiés par les dits gardes-pêche au département de la marine et des pêcheries en rapport avec la mise en opération du dit règlement. 4. Pour une liste de tous les pêcheurs de chacun des dits comtés, telle que fournie par les garde-pêche, indiquant ceux qui se sont munis de la licence imposée, le montant total reçu comme produit des dites licences depuis la date de la mise en force du dit règlement jusqu'au 31 décembre 1888, aussi bien que ceux qui ne sont pas munis de la licence exigée, dont les ustensiles de pêche ont été confisqués ou non, suivant le cas. 5. Pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondances qui peuvent avoir été adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres par aucunes personnes demandant le rappel du dit règlement et l'abrogation de la dite licence, de toutes réponses qui peuvent leur avoir été faites, ainsi que de tous autres documents se rapportant à cette affaire. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Beausoleil*..... *Pas imprimé.*
- 58c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les locataires du droit de pêche sous permis, dans la rivière Matane, ainsi que la correspondance à ce sujet avec les propriétaires riverains, et rapport sur leur opposition au permis, etc. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.—*M. Casgrain*..... *Pas imprimée.*
- 59.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant : 1. Quels sont les ports du Dominion dans lesquels le gouvernement collecte le *hospital due* sur les navires. 2. Quel est le montant qui a été collecté dans chacun de ces ports durant la saison dernière. 3. Combien de matelots ont été soignés dans chacun de ces ports, durant la saison dernière. 4. Combien le gouvernement a payé aux hôpitaux de chacun de ces ports pour la saison dernière. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Lépine*—*Pas imprimée.*
- 60.** Suite de la correspondance, telle que publiée dans le rapport de l'auditeur général, au sujet du montant brut de l'emprunt et du fonds d'amortissement de l'emprunt canadien consolidé. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889, par l'honorable G. E. Foster.—*Pas imprimée.*
- 61.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, et de tous papiers, rapports et documents quelconques au sujet de l'émission de permis ou licences pour la vente de liqueurs spiritueuses, bière ou autres boissons enivrantes dans les maisons publiques ou autrement, dans les Territoires du Nord-Ouest ; aussi, copie de tous règlements, documents et autres pièces promulgués ou adoptés par le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, sous l'autorité desquels des licences ou permis pour la vente de la bière et autres boissons enivrantes ont été accordés dans les dits territoires. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889. *M. Jamieson*..... *Pas imprimée.*
- 62.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant les sommes payées pour travaux ou matériaux fournis pour ouvrir ou améliorer les voies publiques ou les rues dans la cité d'Ottawa, entre le 1er juillet 1888 et le 1er janvier 1889 ; les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées, le montant payé et pour quel genre de travaux ; les noms de toutes personnes en charge de ces travaux à titre d'inspecteurs ou surintendants, et le salaire de chacune, par jour ou par mois. Présentée à la Chambre des communes le 22 mars 1889.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
- 62a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes requêtes, correspondance et documents relatifs à la prolongation, à travers le terrain des fortifications de la cité de Québec, de la rue McMahon jusqu'à la rue d'Aiguillon. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1889.—*M. Guay*..... *Pas imprimée.*